

les Échos de Choisel



■ page 8

Église
Saint-Jean-Baptiste :
tous unis pour sa
sauvegarde

■ page 14

Planter l'avenir :
Chantier participatif
de plantation d'une
haie bocagère

■ page 23

Récit
d'une vie
à Choisel :
Alfred Landry

Agenda

SEPTEMBRE

samedi 16 et dimanche 17
Journées du Patrimoine

Visite et concerts à l'église
Exposition au lavoir en
présence des artistes

OCTOBRE

samedi 7

- Accueil des nouveaux habitants et des élèves de 6^e, remise des médailles du travail
- Forum des Associations
- Repas des Choiseiliens

samedi 14

Moules Frites Party
Foyer Rural

NOVEMBRE

samedi 11

Cérémonie
commémorative
de l'Armistice de 1918

DÉCEMBRE

mercredi 6

Noël des enfants de
Choisel à Breteuil



Votre mairie

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel

Tél. : 01 30 52 42 15

Fax : 01 30 47 16 56

mairie.choisel@wanadoo.fr


Accueil de la mairie


- du lundi au vendredi de 14 h à 19 h
- le mercredi de 14 h à 17 h


 Site web de la commune : www.choisel.fr

 Facebook : Mairie de Choisel

 Instagram : [communechoisel](https://www.instagram.com/communechoisel)

 Newsletter de la mairie de Choisel : inscrivez-vous à la lettre d'information, complémentaire aux "Échos", envoyée une fois par mois. Celle-ci vous informe, vous divertit, au plus près de l'actualité.
<https://frama.link/newsletter-choisel>

 Les personnes ne disposant pas de connexion Internet ou d'équipement informatique peuvent contacter la mairie qui l'imprimera et pourra la déposer dans leur **boîte aux lettres**.

 Recevez l'actualité et les alertes de Choisel en temps réel grâce à l'**application smartphone illiwap**.
<https://station.illiwap.com/fr/public/78162>

LES ÉCHOS DE CHOISEL #77 - Bulletin municipal de Choisel

Directeur de la publication : Alain Seigneur

Coordination : Stéphanie Varin Gahren

Rédaction Commission Communication : Luc Bataille, Gaëlle Dizengremel, Cécile Dispau, Olivier Issaly, Marie Rodrigues, Alain Seigneur, Stéphanie Varin Gahren, Caroline Vergne.

Photo de couverture : Stéphanie Varin Gahren

Photos : Philippe Levesqueau, Soazig Seguis, Stéphanie Varin Gahren

Relecteur correcteur : Michel Crotté

Conception graphique : effet-immédiat.com

Vous souhaitez participer à la rédaction des Échos ? Envoyez vos idées, articles, photos, suggestions à :

 communication@choisel.fr

Choisel est une commune du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

sommaire

4 Conseil Municipal
Synthèse des délibérations
État civil
Nouveaux habitants

8 Campagne de dons
Église Saint-Jean-Baptiste :
tous unis pour sa
sauvegarde

10 Solidarité
Coups de pouce
de la Région et de la
Municipalité

12 Choisel dans le rétro
Paname en poche
Lavoirs en Folie
Bannière étoilée
Faites du vélo
Artistes au village
Repas des sages
Ensemble pour la
République

14 Transition écologique
Chantier participatif de
plantation d'une haie
bocagère

16 Vie sociale
Foyer Rural
Association d'Accueil
des Enfants de Choisel

20 Patrimoine
ASPC
Récit d'une vie choiseilienne :
Alfred Albert Landry
Choisel en peinture :
Alfred Landry

26 Consommons local
La Ferme de la Budinerie

27 Hommage à
Roland Féliculis

28 Urgences



Alain Seigneur
Maire de Choisel

édito

Après des vacances qui, je l'espère, ont été bénéfiques pour chacune et chacun d'entre vous, c'est la reprise de la vie communale. Ce nouveau numéro des Échos de Choisel en atteste.

La synthèse des **délibérations du Conseil Municipal** du deuxième trimestre témoigne de l'activité de vos élus. Ils gèrent la commune pour répondre au mieux à vos besoins et à vos préoccupations avec une gestion financière optimisée, leur devise étant efficacité et efficacité.

Vous venez de recevoir votre avis de **Taxe Foncière**, ressource principale de la commune. Si celle-ci a augmenté, la commune n'en est pas à l'origine. Les taux que nous avons adoptés sont identiques à ceux de l'année dernière. Seul l'accroissement des bases de 7,1% décidées par l'État pour compenser l'inflation bénéficie aux finances communales. L'augmentation du taux de la part intercommunale est essentiellement due au financement du FPIC (Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) prélevé par l'État sur les ressources fiscales de cette collectivité.

Nous vous présentons nos initiatives pour sauvegarder un des fleurons du patrimoine municipal : l'**église Saint-Jean-Baptiste**. Les grandes dates de la vie de ce bâtiment vous permettent de mieux le connaître ou le découvrir. Merci à tous ceux qui ont répondu ou répondront à l'**appel aux dons** et mécénat via la « Fondation du Patrimoine ». Si vous connaissez des entreprises prêtes à nous aider, contactez la mairie pour que nous leur présentions le projet de restauration.

Ce numéro vous informe sur les « **coups de pouce** » accordés par la Région Île-de-France, le Département des Yvelines et la municipalité pour faciliter la vie au quotidien et permettre à chacun d'accéder à différents services. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout renseignement complémentaire.

« **Choisel dans le rétro** » vous présente les événements et manifestations qui ont eu lieu avant l'été et la fin de l'année scolaire. Vous pourrez également apprécier ceux proposés par les associations de notre village grâce à l'investissement des bénévoles.

L'ASPC vous présente un artiste de Choisel, **Alfred LANDRY**, qui vécut à La Ferté.

Nous vous invitons à **participer à la plantation d'une haie bocagère** à l'entrée d'Herbouvilliers. Nous vous attendons pour ce chantier participatif et convivial. Nous vous rappelons les actions réalisées pour Choisel, dans le cadre des différentes éditions du « Budget Participatif écologique et Solidaire de la Région Île-de-France ».

La famille de **Roland Féliculis** lui rend hommage : enfant de Choisel, amoureux de notre village et fidèle lecteur des Échos de Choisel, il est décédé le 13 août dernier et a été inhumé au cimetière communal.

Je vous donne **rendez-vous le samedi 7 octobre** pour un temps fort choiseilien. Dès 14 heures, nous accueillerons les nouveaux habitants et nous féliciterons nos jeunes rentrés en 6^e. Puis les associations vous présenteront leurs activités et agrémenteront l'après-midi de différents jeux et animations destinés à toutes générations. Pour finir en beauté cette journée, nous vous invitons au **Repas des Choiseiliens** à partir de 19 heures à l'Orangerie du château de Breteuil. N'oubliez pas de vous **inscrire avant le 23 septembre**, afin de nous permettre une organisation sans faille.

Au plaisir de se rencontrer le 7 octobre

Votre Maire, Alain SEIGNEUR



CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 11 mai 2023

► Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la **convention avec la Fondation du Patrimoine pour la collecte de dons pour la restauration de l'église Saint-Jean-Baptiste.**

► Le Conseil Municipal décide de la **mise à jour des barèmes des aides pour les prestations périscolaires** selon le quotient familial calculé d'après la formule :

$$\frac{1/12^{\text{e}} \text{ des ressources annuelles} + \text{total des prestations familiales (CAF) mensuelles perçues}}{\text{divisé par le nombre de parts (cf ci-après)}}$$

Situation	Nb de parts
Couple de parents ou parent isolé	2 parts
1 ^{er} enfant	1 part
2 ^e enfant et suivant	0,5 part par enfant
Enfant handicapé quel que soit son rang	1 part

Les pourcentages des aides ci-après viendront en complément du reste à charge (restauration scolaire, garderie du matin, garderie du soir pour les maternelles) :

Quotient tranche	Aide accordée (%)
T1 de 0 à 800 €	Si Chevreuse : 60 % Autre commune : 50%
T2 de 801 à 1200 €	Si Chevreuse : 45% Autre commune : 30%
T3 de 1201 à 1800 €	Si Chevreuse : 35% Autre commune : 10%

► CLASSES TRANSPLANTÉES

Dit que le remboursement pour l'aide aux classes transplantées organisées par les écoles élémentaires est plafonné à 300 € sur une base d'un séjour d'une semaine minimum soit :

Quotient tranche	Aide accordée (%)
T1 de 0 à 800 €	50%
T2 de 801 à 1200 €	35%
T3 de 1201 à 1800 €	20%

Les aides éventuelles de l'employeur seront déduites des sommes calculées.

► Les conseillers autorisent le Maire à signer la **convention avec l'association « Les Concerts de Poche »** pour l'organisation d'ateliers musicaux et de concerts.

► Le Conseil Municipal vote une **subvention de 200 € pour l'association « Hélium »** afin d'organiser des festivités en faveur des Choisiens et en particulier pour « Folie Lavois » organisée en partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse.

► Les conseillers autorisent le Maire à signer une **convention avec l'Institut International Image et Son (3iS)** pour le tournage de séquences sur le territoire communal par des étudiants dans le cadre de leur cursus.

► Les élus autorisent le Maire à signer la **convention avec l'association « Le Lieu »** pour l'organisation d'un temps fort autour de la thématique du patrimoine naturel.

► M. le Maire informe le Conseil Municipal qu'Île-de-France Mobilités a attribué à **Transdev** l'exploitation des lignes de bus régulières et des transports scolaires desservant la Communauté de la Haute Vallée de Chevreuse et la Communauté des Communes du pays de Limours.

Ce contrat de délégation de service public (contrat 30) débutera le 1^{er} janvier 2024 pour une durée de 12 ans.

Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site de la commune www.choisel.fr

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 9 juin 2023

► Le Conseil Municipal élit les **délégués pour les élections sénatoriales** du 24 septembre.

Sont désignés électeurs titulaires :

Didier ROGER, Alain SEIGNEUR, Stéphanie VARIN GAHREN

Sont désignés électeurs suppléants :

Thierry LEFEVRE, Caroline VERGNE, Gaëlle DIZENGREMEL

► Les Conseillers Municipaux décident de maintenir le **taux de la taxe d'aménagement** à 5% sur l'ensemble du territoire communal.

► Les conseillers donnent leur accord pour la prise en charge des **aides sociales** aux :

- personnes d'au moins 65 ans et/ou handicapées et non imposables sur le revenu,
- personnes majeures non hébergées dont le quotient familial est inférieur à 801 € calculé selon la délibération n°2023/05/02.

Frais d'abonnement et de communications téléphoniques jusqu'à un plafond de 25 € par mois.

Allocation énergie de 600 € pour l'hiver 2023/2024.

► Le Conseil Municipal reconduit la **Carte Jeunes.**

Bénéficiaires : jeunes domiciliés à Choisel de 0 à 21 ans révolus et adhérant à une association sportive et/ou culturelle avoisinante.

Montant de la carte (c'est-à-dire de la réduction) : correspondant à 100 % du coût de la cotisation et plafonné à 35 € ou plafonné au montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35 €, pour une activité culturelle et une activité sportive.

► Les Conseillers Municipaux acceptent la **prise en charge du repas des aînés**, programmé le 23 juin, pour les personnes âgées de plus de 70 ans et leur conjoint et permet aux personnes de 60 à 69 ans de s'y joindre pour un coût de 40 € par participant (inférieur au prix de revient).

► Le Conseil Municipal décide de **financer le reste à charge de la carte « Île-de-France Mobilités »** des enfants de la commune de Choisel scolarisés en classes élémentaires à Chevreuse qui bénéficient du transport scolaire dit « sur circuits spéciaux », sous réserve que les familles aient inscrit leurs enfants avant fin octobre 2023 sur ces circuits spéciaux (inscription en ligne) sauf pour celles arrivant en cours d'année scolaire qui devront s'inscrire dans les 2 mois suivant leur arrivée.

► Les élus approuvent la **participation financière** pour les repas organisés par la commune lors des différentes

festivités d'automne, de 15 € pour les Choisiens, 20 € pour les extérieurs (non prioritaires) et gratuit pour les enfants de moins de 12 ans.

► Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la **convention de partenariat avec l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** pour l'accompagnement numérique sur mesure proposé par l'Incubateur des Territoires de celle-ci aux communes.

► Sur proposition de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse (CCHVC), les Conseillers Municipaux désignent **Monsieur Guy SAUTIERE** (ancien Maire de Saint-Rémy-lès-Chevreuse) comme **référént déontologue pour les élus communaux de Choisel.**

► Le Conseil Municipal décide d'**adhérer au groupement de commandes pour les travaux de rénovation / modernisation du patrimoine d'éclairage public** piloté, à titre gratuit, par la CCHVC. Il émet un avis favorable à la signature par Madame la Présidente de la CCHVC, en sa qualité de coordinatrice du groupement de commandes, de l'avenant n°1 au marché - Accord Cadre de maintenance et travaux de gros entretien sur les installations d'éclairage public, éclairages sportifs, pose et dépose des illuminations.

► Les conseillers approuvent la **modification des statuts de la CCHVC** afin de pouvoir y inclure un nouveau

CONSEILS MUNICIPAUX

par Alain SEIGNEUR

paragraphe intitulé « Mutualisation et groupements de commandes » à la fin de l'article 8 des statuts de la Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse.

Ils autorisent le Maire à signer la convention définissant l'intervention de la CCHVC dans le groupement de commandes pour les travaux de rénovation / modernisation du patrimoine d'éclairage public.

► Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la **nouvelle convention n°23-06522 avec le CIG** (Centre Interdépartemental de Gestion) relative à la mise à disposition d'un agent du CIG pour la mission de conseil en urbanisme.

► Les élus décident d'**adhérer à l'Union Régionale des Collectivités Forestières d'Île-de-France**. Ils désignent Madame Caroline VERGNE pour représenter la commune auprès de celle-ci.

► À la majorité (une abstention), le conseil vote une **subvention exceptionnelle de 200 € à l'association Chevreuse Gymnastique Rythmique** dans le cadre de la participation d'une Choiseilienne aux championnats de France.

► Le conseil adopte le principe de la **reprise puis de la réattribution de concessions non renouvelées du cimetière** dans les conditions prévues par la législation applicable.

► **Information donnée par Monsieur le Maire :**

Suite au renouvellement général des conseils municipaux en 2020, les commissions de contrôle des listes électorales avaient été renouvelées pour 3 ans. L'arrêté préfectoral n°78-2020-09-18-005 du 18 septembre 2020 prendra fin en septembre 2023. Il convient donc de **renouveler la constitution de la commission de contrôle des listes électorales de Choisel**.

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 10 juillet 2023

► Vu la demande d'**exonération de la taxe foncière 2022 par la société SASU Auberge des 3 Hameaux** afin de faire face aux répercussions de l'inflation et de la hausse des prix de l'énergie, le Conseil Municipal à la majorité, par un vote à bulletin secret, autorise l'exonération du remboursement de celle-ci.

Dit que la taxe foncière 2023 due par l'Auberge des 3 Hameaux sera exonérée à 50%.

Dit que la taxe foncière 2024 due par l'Auberge des 3 Hameaux sera payée dans sa totalité.

► Les conseillers sollicitent le Conseil Départemental pour une **subvention** au taux maximum pour des aménagements de sécurité, dans le cadre des amendes de police 2023.

► Le Conseil Municipal décide d'**adhérer à la centrale d'achat proposée par la Région Île-de-France** et autorise le Maire à signer la convention d'adhésion.

Informations données aux conseillers :

► Dans le cadre du contrat d'entretien, le **Point d'Eau Incendie** située 7 rue des Sources sera changé par SUEZ en septembre. Des travaux sont également prévus le long de la RD906 afin de modifier l'alimentation en eau de ce Point d'Eau Incendie (PEI) et en vérifier la conformité.

► Les travaux pour la **mise en service du puits de Saint-Benoît** sur la commune d'Auffargis sont achevés. Il devrait être de nouveau fonctionnel avant la fin de l'année confortant ainsi l'approvisionnement en eau des communes du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Région de Cernay (SIERC).

► Dans le cadre de la prévention des inondations, les travaux de **restauration de la zone humide du Buisson**, sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique de la Vallée de l'Yvette (SIAHVY), sont en cours. Ils devraient être achevés avant la période estivale.

Les comptes rendus détaillés sont consultables sur le site de la commune www.choisel.fr

Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 26 juillet 2023

► Le Conseil Municipal décide de solliciter un **Contrat Rural auprès de la Région Île-de-France et le Conseil Départemental des Yvelines** pour le financement des opérations suivantes :

- **Projet 1** : rénovation énergétique de la mairie et mise aux normes et en accessibilité des équipements communaux ;
- **Projet 2** : isolation acoustique de la salle du restaurant ;
- **Projet 3** : travaux de restauration de l'église - Phase 2 (réfection des peintures murales, restauration des sols dégradés, dévégétalisation et démoussage des murs extérieurs).

ÉTAT CIVIL

Mariages

Harmony RAVARY et Jean-François CHABOCHE
le 17 juin 2023

Pacs

Élodie DUBOIS et Romain GRAVIOU
le 17 juin 2023

Décès

Pierre Louis HORVAT
décédé le 9 juin 2023 à Saclas (Essonne)

Jean-Claude TELLIER
décédé le 24 juillet 2023 à Ilhat (Ariège)

Roland Georges FÉLICULIS
décédé le 13 août 2023 à Fraisans (Jura)

NOUVEAUX HABITANTS

Bienvenue à

Angélique BOSSUET et Matthieu HEMON
16 Impasse des Tilleuls

Aline et Jean-François GÉRARD
7 Chemin de Bonnelles

Église Saint-Jean-Baptiste : depuis le 4 juin, TOUS UNIS POUR SA SAUVEGARDE

Fondée au 13^e siècle, l'église Saint-Jean-Baptiste est un édifice majeur de notre patrimoine. Ses nombreux éléments architecturaux et décoratifs exceptionnels ont conduit à son inscription à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques en 1982.

Plus récemment, une étude dendrochronologique a révélé une caractéristique remarquable : une partie de la charpente de couverture du chœur date de la période de fondation de l'église.

Sa dernière restauration majeure a été menée entre 1984 et 1986, c'était il y a près de 40 ans. Depuis, le temps a fait son œuvre, l'altération de l'édifice au fil des années et les infiltrations des eaux pluviales nécessitent de nouveaux travaux importants de rénovation.

Engager une nouvelle restauration, c'est :

- garantir la pérennité et la beauté de ce patrimoine ,
- maintenir un lieu de vie qui rassemble les habitants du village que ce soit pour des événements communautaires, des célébrations, des événements culturels,
- créer des opportunités d'emploi pour les artisans et soutenir l'activité économique locale.

En France, le patrimoine religieux appartient pour une large part aux communes. Cette spécificité résulte de la Révolution française qui a nationalisé les biens du clergé et de la loi de 1905 de séparation des Églises et de l'État. L'église Saint-Jean-Baptiste est donc la propriété de notre commune, c'est à la mairie qu'incombe la responsabilité de veiller à son entretien. Pour cela, nous avons fait appel à M. Touchard, Architecte du Patrimoine, afin d'assurer

la maîtrise d'œuvre des travaux dont la première phase sera engagée cet automne.

Elle comprendra :

- 1 la mise hors d'eau de l'édifice par une révision de la toiture, des faitages et des noues ;
- 2 la restauration des charpentes et des arases, avec la création d'un chemin de visite au niveau des combles de la nef ;
- 3 le traitement des grilles de protection des vitraux ;
- 4 la pose de grillages anti-volatiles au niveau du clocher.

Une deuxième phase après une période d'assèchement prévoit la restauration des décors peints, la reprise des sols et le traitement des contreforts bas (végétation et mousse).

Le montant de la première phase des travaux est estimé à 305 000 €, dont 77% seront financés grâce à des aides de la Région, du Département et de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) ; nous leur en sommes très reconnaissants.

Nous avons déjà franchi une étape importante dans le financement

de ce projet, cependant il n'est pas entièrement couvert par ces subventions. Le reste à charge de 70 000 € revient à la commune de Choisel, ce qui représente une charge significative pour nos finances.

Pour soutenir la viabilité financière de ce programme, la Mairie et l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choisel (ASPC) ont ouvert le 4 juin dernier une campagne de dons et de mécénat sous l'égide de la Fondation du Patrimoine.

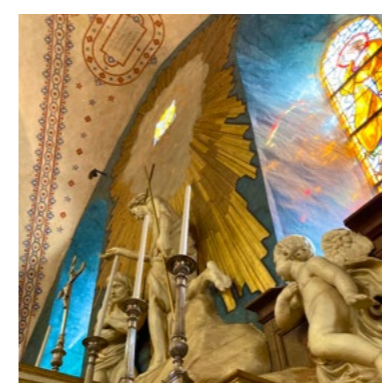
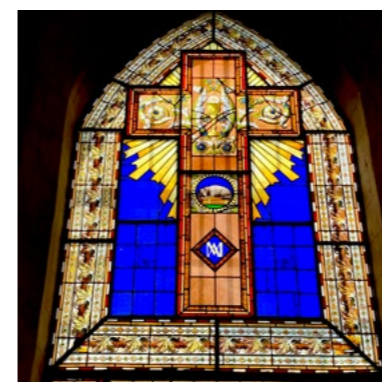


Signature de la convention avec la Fondation du Patrimoine

L'église de Choisel a été le témoin de notre histoire collective et de notre identité en tant que village. Soutenir sa restauration, c'est préserver cet héritage pour les générations futures. C'est pourquoi nous faisons appel à votre générosité et à votre soutien, chaque contribution, grande ou petite, nous rapprochera de cet objectif commun.

Vous pouvez également nous mettre en relation avec des entreprises susceptibles de répondre favorablement à cette campagne de mécénat.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre soutien et votre engagement envers notre village.



Légende des images de haut en bas :

- 1- stalles
- 2- charpente
- 3- l'annonciation
- 4- vitrail de Sèvres
- 5- le baptême du Christ

Les grandes dates

de la vie de l'église Saint-Jean-Baptiste de Choisel

- **13^e siècle** Fondation de l'Église par Jean de Soissey, seigneur de Choisel.
- **1618-1623** Pierre Lorient, curé de la paroisse, fait réédifier les voûtes du chœur et réaliser des fresques sur les murs représentant Jésus-Christ et les apôtres dont il reste les deux apôtres Saint-Philippe et Saint-Jude qui se trouvent de part et d'autre de la nef. Dans le but de préserver sa mémoire, il fait inscrire le monogramme M.P.L. (Messire Pierre Lorient) en différents points de l'église.
- **1673** Un autre curé, Pierre Masson, fait exécuter de beaux ouvrages de menuiserie tels que les lambris, les bancs fermés, les tabourets de chaire et les stalles qui ont été sauvegardés jusqu'à aujourd'hui. En 1683, il fait édifier la chaire en bois sculpté et agrandir le chœur.
- **18^e siècle** Un haut-relief représentant une scène biblique (Annonciation), caractéristique du style baroque du début de ce siècle, est installé au-dessus de l'autel de la Chapelle.
- **1768** André Brenet construit dans le chœur un nouveau maître-autel en pierre au-dessus duquel se trouve un retable représentant le baptême du Christ par Saint-Jean-Baptiste.
- **19^e siècle** Réalisation de l'ensemble des vitraux, en particulier celui de la chapelle de la Vierge, exécuté par la manufacture de Sèvres et offert par la Reine Amélie du Portugal.
- **1843** Travaux de l'architecte Neglet : modification des charpentes, reprise des maçonneries et des voûtes, restauration des boiseries.
- **1867** Remplacement du toit en pavillon du clocher par une flèche octogonale en ardoises.
- **1982** Inscription de l'Église Saint-Jean-Baptiste de Choisel à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.
- **1984-1986** Travaux de restauration (clocher, abats sons, maçonnerie et menuiseries) dirigés par Jean-Claude Rochette, architecte en chef des monuments historiques et IGMH, et à l'initiative de Robert Delorozoy, Conseiller régional et Maire de Choisel.
- **2023** Étude dendrochronologique qui situe une partie de la charpente en bois de couverture du chœur sur la période de fondation de l'église, soit du 13^e siècle (même époque que la charpente de Notre-Dame-de-Paris).

En pratique, comment faire un don* ?

En ligne par carte bancaire sur le site de la Fondation du Patrimoine www.fondation-patrimoine.org/87642



ou par chèque à l'ordre de Fondation du Patrimoine - Église Saint-Jean-Baptiste, en complément du bulletin de don (joint à ces Échos) dûment rempli, à envoyer à la Fondation du Patrimoine : 153 bis avenue Charles de Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine ou à déposer à la mairie.



* Vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt de 66% du don, dans la limite de 20% du revenu imposable. Exemple : un don de 150 € vous coûtera réellement 51 €.

« Coups de pouce » de la Région et du Département pour vous accompagner



Pass +

Le Pass+ est la carte des jeunes des Hauts-de-Seine et des Yvelines. Gratuite, elle est valable de l'entrée en 6e à la majorité. Elle offre plusieurs avantages :

- une aide financière pour les activités sport et culture : 80 € pour les jeunes non boursiers ou 100 € pour les boursiers
- des offres de bons plans (invitations, réductions...)

www.passplus.fr



Application mobile LABAZ

Application pour les 15/25 ans avec des bons plans, aides et dispositifs de la Région. À noter : dès septembre, 100 € seront offerts aux utilisateurs de LABAZ entre 15 et 17 ans.

www.iledefrance.fr/labaz



Chèque permis

Une aide jusqu'à 1 300 € au Permis B pour les 18/25 ans en formation ou en recherche d'emploi.

www.iledefrance.fr/cheque-permis-de-conduire-pour-les-jeunes-en-insertion



« Coup de pouce énergie »

Une aide de 250 € accordée en fonction des revenus et de la composition du foyer. À demander avant le 31 octobre 2023

www.iledefrance.fr/coup-de-pouce-energie



Bioéthanol

Face à la hausse des prix des carburants, la Région Île-de-France soutient le pouvoir d'achat des Franciliens qui souhaitent équiper leur véhicule à essence d'un boîtier E85 permettant d'utiliser du bioéthanol.

Cette aide de 500 € est valable pour l'achat d'un kit et son installation par un professionnel agréé.

www.iledefrance.fr/automobilistes-franciliens-une-aide-de-500-euros-pour-convertir-votre-vehicule-au-bioethanol



Remplacement véhicules thermiques

La Région subventionne jusqu'à 6 000 € le remplacement des véhicules thermiques des particuliers franciliens par des véhicules électriques ou à hydrogène.

www.iledefrance.fr/remplacement-des-voitures-des-particuliers-par-des-vehicules-propres



Chauffage propre

Une aide pour remplacer un chauffage au bois, au fuel ou au charbon par un chauffage plus propre.

www.iledefrance.fr/chauffages



Chèque efficacité énergétique TPE/PME

La Région accorde jusqu'à 10 000 € aux TPE-PME franciliennes de moins de 20 salariés pour les aider à faire face à la crise énergétique.

www.iledefrance.fr/cheque-efficacite-energetique

« Coups de pouce » de la Municipalité pour accompagner les Choisiens



Frais d'abonnement et de communications téléphoniques

jusqu'à un plafond de 25 € par mois

et

Allocation énergie

de 600 € pour l'hiver 2023/2024.

Public concerné :

- Choisien/Choisienne de moins de 65 ans et/ou handicapé(e) et non imposable sur le revenu ;
- Choisien/Choisienne majeur(e) non hébergé(e) dont le quotient familial est inférieur à 801 € calculé selon la délibération n°2023/05/02.



La Carte Jeune

Cette carte jeune s'adresse aux Choisiens de 0 à 21 ans révolus, adhérant à une association sportive et/ou culturelle avoisinante.

Cette aide correspondant à 35 € ou le montant de l'adhésion si celle-ci est inférieure à 35 €, pour une activité culturelle et une activité sportive.

Pour se la procurer : se rendre à la mairie ; le remboursement se fera à réception des justificatifs des inscriptions aux activités.



Aide transport scolaire

La municipalité finance le reste à charge de la carte « Île-de-France Mobilités » des enfants de la commune scolarisés en classes élémentaires à Chevreuse, sous réserve que les familles aient inscrit leurs enfants avant fin octobre 2023 (sauf pour celles arrivant en cours d'année scolaire qui devront s'inscrire dans les 2 mois suivant leur arrivée).



Cantine scolaire & périscolaire maternelle

La mairie rembourse la différence de tarif, entre les élèves Chevrotins et Choisiens, pour la cantine scolaire des écoles maternelles et élémentaires de Chevreuse ainsi que le périscolaire des maternelles.

Pour cela, adresser votre RIB à la mairie ; celle-ci vous restituera la somme après réception de la facture et la preuve de règlement (à adresser par mail ou par courrier dans un délai de trois mois).



par Stéphanie VARIN GAHREN

Artistes au village

Les artistes du « Lieu » ont envouté l'assistance subjuguée par par la mise en scène et le jeu des actrices... Le public varié fut transporté dans les forêts de Sibérie et dans l'aventure de Babayaga, mi-sorcière mi-ogresse, figure du conte slave. Des ateliers de création ont également été proposés par les artistes et ont enchanté les participants.



Bannière étoilée

C'est avec une immense émotion et beaucoup de respect que les Choiseliens ont rendu hommage à Charles Arthur Gagnat, pilote américain mort pour la France lors de la deuxième guerre mondiale. Sa famille a fait le voyage du Texas pour assister à cette cérémonie, ainsi qu'un attaché militaire de l'Ambassade américaine. Merci à David Sweet, Choisélien américain, pour avoir servi de traducteur et à Roger Guernon de guide.

Un deuxième temps fort s'est tenu le week-end du 17 et 18 juin à l'Espace Indrid Bergman, par une très instructive et passionnante exposition sur la libération de la Vallée de Chevreuse par la Deuxième Division Blindée du général Leclerc.



Paname en poche

Le samedi 10 juin à la tombée de la nuit, les musicophiles ont vagabondé dans Paname, entre les murs de l'église des Molières, grâce aux plus grands compositeurs de jazz, de tango, de samba et de musique classique, interprétés par l'accordéoniste Félicien Brut. Celui-ci a fait flâner les spectateurs en musique dans les lieux emblématiques de Paris en contant le lien de ces lieux avec les morceaux choisis. Merci au « concert de poche » pour ce moment de grâce !

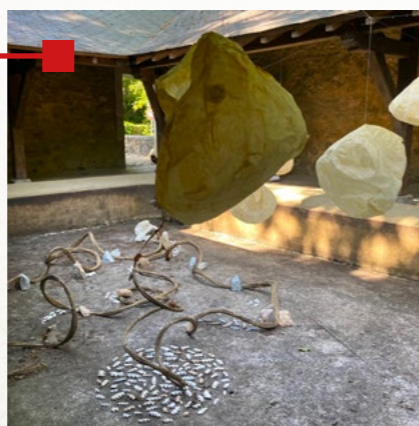
Faites du vélo

La « faites du vélo », premier événement sportif et ludique organisé par la CCHVC (Communauté de Communes de la Haute Vallée de Chevreuse) a remporté un vif succès. Une convergence en vélo au départ de toutes les communes et de nombreuses animations et initiations (vélo, draisienne, trottinettes...), ainsi qu'un show spectaculaire freestyle de BMX Big Air et BMX, ont enthousiasmé petits et grands, de quoi susciter des vocations et l'envie de faire du vélo !



Lavoir en Folie

Le lavoir de Choisel a repris vie lors de l'événement « Folies lavoirs », circuit artistique à la découverte d'un patrimoine en vallée de Chevreuse, avec les créations des artistes d'Hélium, Cécile Bourgoïn-Odic et Diane de Chamborant. Le 4 juin, ces dernières, associées au Conseil Municipal, ont inauguré ce lieu revisité. Les curieux ont été nombreux à venir découvrir cet art éphémère. Profitez des journées du Patrimoine pour le voir car ce sera votre dernière chance !



Repas des sages

C'est sous un ciel de juin bleu azur, que se sont retrouvés à l'Auberge des 3 Hameaux, les sages de Choisel, ainsi que des membres du Conseil Municipal et des associations choiseliennes. Ce fut l'occasion de se retrouver ou de se découvrir lors d'un déjeuner gourmand dans un cadre charmant : un moment offert par la municipalité suspendu dans le temps !

Ensemble pour la République

Les élus et la population se sont mobilisés, le 3 juillet à midi devant la mairie, pour dénoncer les violences lors des émeutes qui ont touché les commerces, entreprises, bâtiments publics, élus et forces de l'ordre.

Rejoignez-nous pour planter l'avenir : chantier participatif de plantation d'une haie bocagère



boîtes à livres



vélo cargo



station de gonflage et de réparation



récupérateurs d'eau

Depuis trois ans, la commune propose des projets financés par le **Budget Participatif Écologique et Solidaire de la Région Île-de-France**. Lors de chaque session, les projets sont soumis aux votes des Franciliens.

Grâce à vos votes, nous avons pu transformer nos idées en actions concrètes. Votre confiance envers ces projets témoigne de la force de notre solidarité et de notre désir collectif d'œuvrer pour Choisel.

L'une des premières initiatives était l'installation de trois **boîtes à livres** disséminées dans la commune. Ces petites bibliothèques de rue offrent un accès gratuit aux livres et encouragent le partage de connaissances entre voisins.

Par la suite, nous avons mis à votre disposition un **vélo cargo** pour faciliter vos déplacements quotidiens. Cette alternative écologique à la voiture individuelle favorise la mobilité douce et contribue à réduire notre empreinte carbone. Certains d'entre vous ont déjà testé ou adopté ce moyen de transport écoresponsable.

Nous avons également investi dans l'aménagement de deux **stations de gonflage pour vélos et d'une borne de réparation**. Ces équipements essentiels encouragent la pratique du vélo en assurant un entretien facile et rapide de vos bicyclettes.

La distribution de **récupérateurs d'eau de pluie** a été une étape importante de notre démarche environnementale. En valorisant l'eau de pluie, nous réduisons notre consommation en eau potable et préservons ainsi une ressource précieuse. Cette mesure simple, mais efficace, contribue à préserver notre environnement et à limiter notre impact sur la nature.

Enfin, nous sommes heureux de vous annoncer un projet qui nous tient particulièrement à cœur :

LA PLANTATION D'UNE HAIE BOCAGÈRE

Cette haie bocagère réalisée à l'entrée d'Herbouvilliers à la mi-novembre sera constituée d'arbustes typiques de notre territoire rural. Elle offrira de nombreux avantages écologiques et sociaux.

Elle agira comme un **corridor de biodiversité** entre les plateaux agricoles et le hameau d'Herbouvilliers en accueillant moineaux, mésanges et autres animaux. Elle aidera également à lutter contre l'érosion des sols et à atténuer les effets du changement climatique en stockant le carbone.

Un projet participatif pour renforcer notre cohésion communautaire

Ce chantier de plantation d'une haie bocagère est bien plus qu'une simple opération environnementale. C'est une occasion unique pour tous les habitants de notre commune de se retrouver, d'échanger et de travailler main dans la main pour un objectif commun : préserver notre patrimoine naturel. Il sera suivi, après l'effort, d'un moment convivial de réconfort autour de boissons et collations.

Cet événement se veut accessible à tous, petits et grands. Les enfants pourront en apprendre davantage sur la nature et la biodiversité, tandis que les adultes contribueront activement à la création d'un héritage durable pour les générations futures.

Un rendez-vous pour apprendre et agir ensemble

Que vous ayez ou non la main verte, vous serez accueillis à bras ouverts et accompagnés tout au long du chantier. Les anciens sont les bienvenus ; en tant qu'aînés votre présence et votre soutien sont inestimables et un espace sera installé pour vous permettre d'être parmi nous.

Vous pouvez aider en :

- 1 participant activement à la plantation d'arbustes le jour J,
- 2 contribuant à la sensibilisation de vos voisins et amis pour qu'ils se joignent à nous,
- 3 apportant des outils de jardinage ou des équipements pour faciliter les travaux,
- 4 apportant des rafraîchissements ou des collations supplémentaires pour que tout le monde puisse reprendre des forces et échanger après l'effort,
- 5 apportant votre sagesse et votre bonne humeur.

Nous comptons sur votre présence et votre engagement pour faire de cet événement une réussite. Rejoignez-nous pour planter l'avenir de notre commune, en harmonie avec la nature et dans un esprit de solidarité communautaire.

Votre participation à ce chantier est essentielle pour la réussite de cet événement.



Photo non contractuelle

En pratique

- La date sera précisée ultérieurement entre le 18 novembre et le 2 décembre.
- Entrée d'Herbouvilliers
- communication@choisel.fr

■ Choisel de mille et une étoiles !

Cette année encore, Choisel a su attirer de nombreux visiteurs lors de son traditionnel **Vide-Greniers** qui a lieu le 8 mai dernier pour cette 27^e édition. Sous une météo ensoleillée, nous avons accueilli exposants et visiteurs venus nombreux pour l'occasion. La journée qui a débuté avant l'aube, s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur pour le plus grand plaisir de tous jusqu'à 18 h. Vendeurs et visiteurs étaient heureux de se retrouver et de chiner tout en s'arrêtant, de temps à autre, à notre stand de restauration pour y déguster nos différentes gourmandises proposées, ou siroter un petit verre entre amis.

En effet, les manifestations proposées par le Foyer, sont souvent l'occasion d'une **sortie en famille ou entre amis**, et c'est ce qui fait que nous prenons plaisir à les organiser, non sans difficultés : effacement du tracé des stands par l'orage l'avant-veille, interdiction d'allumer des feux d'artifice à moins de 200 mètres des zones boisées. Mais lorsque nous recevons des remerciements, cela motive et nous encourage à poursuivre.

Par la même occasion, nous tenons à **remercier M. le Marquis de Breteuil** de nous avoir prêté gracieusement l'allée du parc du château, afin que les exposants puissent y garer leur véhicule le temps de la manifestation.

Peu de temps après, nous nous sommes affairés à la **Fête de la Saint-Jean**. Le temps était avec nous, ce qui nous a permis de tout organiser au mieux pour que la population soit satisfaite de cet événement.

Les festivités ont débuté tôt le matin avec le **concours de pêche** organisé par Éric. Les participants se sont retrouvés à l'étang du Parc de Breteuil pour une matinée conviviale et partager un casse-croute digne de ce nom. Nous tenons à **remercier M. Busserole**, trésorier de la section pêche de Thalès, locataire des étangs du parc du château de Breteuil, de nous avoir autorisé l'accès au petit étang pour l'occasion. Après cet instant amical, les pêcheurs se sont quittés autour d'un verre de l'amitié, avant de se retrouver un peu plus tard dans l'après-midi.

Petits et grands ont été accueillis par l'ensemble des bénévoles tout au long de cette belle journée. On pouvait entendre les rires et les joies des enfants lorsqu'ils gagnaient aux différents jeux qui leur étaient proposés, ou lors d'une séance de maquillage. Tous se sont amusés en attendant la tombée de la nuit et en festoyant autour d'un repas proposé par le Foyer Rural. La soirée dansante était animée par le **Groupe Nevada**, qui comme à leur habitude, a mis l'ambiance et mit le feu sur la place de l'église de Choisel.

Le **concours de tir** a été remporté par Marie Claire Vautrin pour les adultes, et Axel Lebon pour les plus jeunes. Bravo à nos champions !



par Luc VALTAT

Bravo à Liam Féliculis d'avoir reçu le premier lot de notre **loterie**.

Choiseliens, Choiseliennes et autres habitants des communes alentours ont pu faire la fête jusqu'à tard dans la nuit en attendant le clou du spectacle, **le feu d'artifice !** Je tiens à **remercier M. le Maire, Alain Seigneur**, d'avoir fait le nécessaire auprès de la préfecture afin d'avoir l'autorisation de tir la veille de la Saint-Jean.

Celui-ci a illuminé le ciel de Choisel de mille et une étoiles, faisant ainsi briller les yeux de chacun d'entre nous. Quelle fierté pour une petite commune comme la nôtre d'avoir un tel spectacle !

La soirée a perduré tard dans la nuit, sur les notes rythmées de Nevada qui ont fait **danser le tout Choisel**.

Un grand merci aux bénévoles qui ont animé la buvette, pas moins de 120 kg de frites (100 kg à la brocante), 100 cuisses de poulet, 200 saucisses, 200 merguez, 30 kg de légumes, 10 kg de semoule, entre 350 à 400 crêpes ! **Merci à Annie**.

Quant au feu d'artifice, pas moins de 27 kg d'explosifs pour 900 tirs multicolores, **merci à toi Nono !**

Un grand **merci** à ceux qui ont animé les stands de jeu, à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour que cette fête annuelle se déroule au mieux.

Merci également à toutes les personnes qui viennent nombreuses à nos différentes manifestations. Cela nous

encourage et nous motive pour vous satisfaire davantage.

Un grand merci à Stéphanie Varin Gahren avec qui j'ai eu l'occasion de collaborer pour la confection des kakémonos de la brocante et de la Saint-Jean, le Foyer entre dans une nouvelle ère !

Un petit rappel sur cette belle association à but non lucratif : elle a pour seul objectif de donner vie au village le temps de quelques journées dans l'année. Il est important de garder à l'esprit le rôle essentiel des Foyers Ruraux des petites communes, car sans eux, il ne se passerait pas grand-chose.

Mille et un mercis au maire et à son équipe municipale de nous soutenir dans l'organisation de nos diverses animations.

Nous sommes par ailleurs très reconnaissants aux bénévoles, qui lors de leur temps libre, viennent aider dans la joie et la bonne humeur, à la mise en place de tous nos événements afin que jamais ne s'éteigne notre joli village.

Nous le faisons pour vous, avec vous.

Le Foyer est une grande famille à laquelle tout le monde peut adhérer.

Si vous souhaitez nous rejoindre, vous serez toujours les bienvenus !



Le Foyer Rural de Choisel

www.foyerrural-choisel.fr

FRChoisel

info@foyerrural-choisel.fr

Luc Valtat - président :
06 88 11 08 84

Annie Morin - vice-présidente :
06 83 62 22 25

1 route de la Grange aux Moines
78460 Choisel





■ L'AAEC, les devoirs... c'est tout un Art !

Avec l'arrivée du printemps et les longues journées d'été qui se profilent, les soirées et les mercredis matin à l'AAEC (Association Accueil des Enfants à Choisel) prennent des airs de vacances et l'on se prend au jeu de rencontrer l'Art sous toutes ses formes.

Bien entendu, les fondamentaux restent: l'aide aux devoirs quotidiennement dispensée sous l'œil bienveillant des maîtresses et de notre animateur Antony est un incontournable. Bien malin celui ou celle qui tenterait de leur cacher un exercice ou une leçon à apprendre pour le lendemain, tout est revu.

La liberté de jouer ensuite dans le parc de la Mairie, au foot, au badminton ou à la pétanque, se mérite ! Tout comme les activités qui stimulent l'esprit créatif, la fabrication de bandes dessinées ou encore le pliage d'origamis.

Cette année encore, l'AAEC a rempli sa mission d'aide aux devoirs auprès d'une vingtaine d'enfants de la commune, scolarisés dans les écoles de Chevreuse. Après l'école, les enfants rentrent en autocar directement à l'Espace Ingrid Bergman. Une fois leur goûter englouti, ils sortent livres et cahiers pour une séance d'étude suivie de jeux ou d'activités ludiques jusqu'à 19h20. L'AAEC accueille également les collégiens jusqu'en 5^{ème} et crée ainsi un pont entre les enfants des classes élémentaires et le Collège.

Depuis la rentrée des classes 2021, nous avons mis en place des ateliers « Nature » le mercredi matin.

Ils fonctionnent au rythme des saisons et se renouvellent grâce à l'imagination de notre animateur Olivier, attentif aux suggestions des enfants qui ne sont pas en manque d'idées.

Ce dernier trimestre a vu la reprise de notre potager pédagogique et l'installation d'une très belle serre grâce à la subvention accordée par le Budget Participatif Île-de-France.

Un grand merci aux parents qui se sont relayés pour le montage de cette extension !

Nous avons également commencé un projet au long cours : recenser la biodiversité de notre village en créant un atlas communal. Les petites bêtes de l'eau et du sol n'ont plus de secrets pour nous : après les avoir observées à la loupe, nous les avons identifiées et dessinées.

Enfin, notre mini-élevage de phasmes se porte plutôt bien, ils ont même commencé à pondre des œufs, nous attendons avec impatience de les voir éclore ! Et pour terminer ces matinées exceptionnelles, nous retrouvons avec grand appétit l'équipe de l'Auberge des Trois Hameaux qui nous accueille avec

Soleil aventure

ART



laurel et hardy



BIODIVERSITÉ kamishibai

toujours autant de gentillesse pour un déjeuner qui, semaine après semaine, ne se ressemble jamais.

Nous avons aussi exploré l'Art sous toutes ses formes au cours de ce printemps :

- la peinture a été mise à l'honneur lors

du Festival « les artistes au village » : nous avons ainsi créé quelques décors pour la pièce de théâtre « Vassilissa », guidés par les actrices qui ont intégré notre troupe un mardi soir.

- nous avons exprimé nos émotions en écoutant de la musique et en inventant

nature



un conte un mercredi après-midi, inspirés par les notes sorties d'un accordéon. Un préambule au festival « Concert de Poche ».

• nous avons poursuivi notre initiation au théâtre avec notre animatrice Violeta qui, en fil rouge des ateliers du vendredi soir, nous a rendus complètement mordus du théâtre japonais, le Kamishibai.

• nous sommes même remontés aux débuts du 7^e Art lors d'une séance de Cinéma à la MIC où nous avons découvert les aventures de Laurel et Hardy qui nous ont fait rire énormément !

• pour clore l'année et notre épopée artistique, nous avons pu contempler les plus belles œuvres de l'architecture française à un jet de pierres de Choisel lors de notre sortie annuelle... au parc France Miniature ! Nous avons même pu voir le Château de Breteuil en taille réduite ! Nous remercions la Mairie d'avoir participé à la réalisation de cette belle journée.

Nous avons enfin consacré notre dernier mardi à une séance de restitution des activités de l'année dans la grande salle de la Mairie. Tous étaient conviés à nous écouter dérouler l'histoire que nous avons créée grâce au Kamishibai, à regarder les planches de BD que nous avons dessinées et à revoir en photos les moments forts de cette année qui nous laisseront d'excellents souvenirs.

L'AAEC est une association qui fonctionne grâce à la passion et l'engagement des parents bénévoles, n'hésitez pas à venir nous rejoindre à la rentrée de septembre !

Pour toute question :
✉ accueilchoisel@gmail.com



« La conservation des monuments du passé n'est pas une simple question de convenance ou de sentiment, elle s'est construite en France comme une affaire d'État... »

Sauvegarde du Patrimoine de Choiseil

par Philippe LEVESQUEAU, Président de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine de Choiseil (ASPC)

Appel aux dons

L'implication des maires est indispensable à la préservation et à la valorisation des monuments patrimoniaux d'une commune. Les associations de défense et de sauvegarde sont aussi des acteurs de protection du bien commun. Comme vous le savez, l'église Saint-Jean-Baptiste, édifice patrimonial majeur de notre village, suite à l'altération et aux infiltrations des eaux pluviales, va bénéficier d'importants travaux dès cet automne.

La campagne de dons, sous l'égide de la Fondation du Patrimoine, a démarré le 4 juin dernier. Nous ne pouvons que remercier les premiers donateurs qui ont répondu présents.

Ne lâchons rien, et renouvelons l'appel aux dons. Toute aide sera précieuse et aidera à concrétiser l'action menée par la Mairie.

Nous espérons que notre sollicitation recevra un appel favorable de votre part, particulièrement lors des Journées Européennes du Patrimoine, les 16 et 17 septembre.

Pour effectuer vos dons en ligne : fondation-patrimoine.org/les-projets/eglise-saint-jean-baptiste-de-choisel ou flashez :



Les lavoirs, patrimoine du paysage villageois

Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNR) a constitué un réseau d'acteurs du Patrimoine regroupant principalement des associations de défense et de sauvegarde du Patrimoine.

L'ASPC s'est bien évidemment inscrite à ce réseau et a participé aux différentes réunions, depuis 2021.

Un premier thème de travail a été proposé autour des lavoirs, le PNR souhaitant les répertorier et les référencer.

Nous avons renseigné la fiche inventaire éditée par le PNR et avons effectué des recherches

documentaires, afin d'alimenter la base de données de l'ensemble des communes disposant d'un ou plusieurs lavoirs.

Grâce à ce relevé participatif, 100 lavoirs répartis sur 36 communes ont été ainsi localisés.

L'édition d'un livret regroupant l'ensemble des lavoirs référencés sera à disposition, ainsi qu'un panneau informatif et générique.

Ci-dessous le panneau générique élaboré par le PNR.

Le lavoir de Choiseil a été sélectionné pour apparaître en photographie sur ce panneau.



« Je m'appelle Chouette effraie et je vis dans le clocher de l'église Saint-Jean-Baptiste de Choiseil, découvrez-moi ! »



Découverte de ces dames de la nuit

L'effraie des clochers, de son nom scientifique *Tyto alba*, surnommée « Dame Blanche », tire son nom de ses bizarres émissions sonores (cri déchirant à des chuintements ronflants) propres à « effrayer » lorsqu'elles sont entendues dans l'obscurité, et de son attirance pour nicher dans les clochers d'église.

Inscrite sur la liste des espèces protégées, l'effraie des clochers est une alliée naturelle de taille, dont la présence bénéficie directement à l'agriculteur et au jardinier : un couple avec petits peut consommer 6 000 micromammifères par an !

Elle est aussi symbole de sagesse, de mystère, d'intelligence et de protection.

Le clocher de notre église Saint-Jean-Baptiste est un site de nidification. Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse y a installé un nichoir depuis plusieurs années.

Un couple de ces magnifiques oiseaux y a élu domicile et y prospère !



bébés chouette



nichoir

C'est chouette, la nuit !

Les gestes « Chouettes » :

- protéger les rapaces nocturnes et leurs sites de nidification
- limiter l'utilisation des produits phytosanitaires.

Nous vous donnons rendez-vous ultérieurement pour une découverte plus commentée, en lien avec le PNR et des passionnés de rapaces nocturnes de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO).

Action ASPC 2023 : les panneaux patrimoniaux

par Philippe LEVESQUEAU

Les panneaux patrimoniaux ont été installés.



Journées du Patrimoine 16-17 septembre 2023

Durant la 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine 2023, le samedi 16 et dimanche 17 septembre, l'ASPC organise à l'église Saint-Jean-Baptiste une visite, deux expositions et deux concerts. Ceux-ci seront interprétés par deux chœurs :

- le **CHŒUR VIVA VOCE**, chorale de chanteurs amateurs partageant le plaisir de chanter dans une ambiance chaleureuse,
- le **PETIT CHŒUR PASSION**, ensemble vocal amateur de huit chanteurs, femmes et hommes, établi à Saint-Rémy-lès-Chevreuse, depuis vingt ans.

Vous pourrez retrouver le programme dans vos boîtes à lettres.

À noter

L'église vient de s'enrichir d'une nouvelle œuvre, un Christ en croix d'origine tchèque datant du XVII^e siècle, venez la découvrir et connaître son histoire !



Découvrez en pages suivantes la suite de la série « Récit de vie d'une personne sur Choisel, ou d'un lieu de notre belle commune » avec :

- À chacun son art. Dans la famille Landry, je voudrais le Père - Alfred Albert Landry
- Choisel en peinture - 2^{ème} volet : restons aujourd'hui avec Alfred Landry

■ À chacun son art... Dans la famille Landry, je voudrais le Père

Alfred Albert Landry

Né le 24 mars 1881 à Avoine (Indre-et-Loire) et décédé le 21 juin 1965 à Chevreuse, il habita à la Ferté et repose au cimetière de Choisel.



Alfred Landry

Dessin de sa fille Annette Landry en août 1947

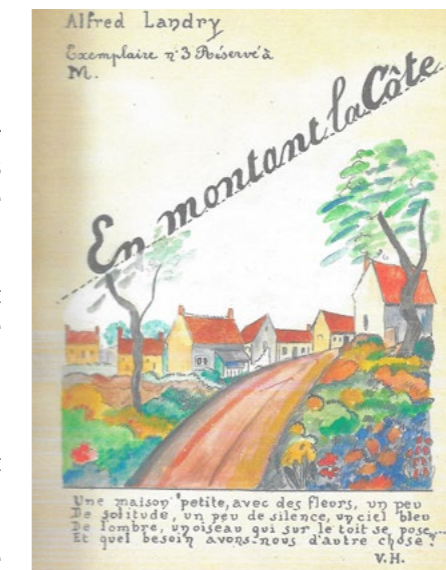
Alfred Landry passionné par le dessin dès l'enfance passa sa scolarité à couvrir de visages et de paysages les marges de ses cahiers d'écoliers. Revenu blessé et traumatisé de la guerre, il exerça comme instituteur, une fonction qu'il remplit avec enthousiasme, marquant ses élèves de son amour pour l'histoire et de sa personnalité généreuse.

Malgré son talent précoce et sa passion pour le dessin, il ne commença à peindre et dessiner régulièrement qu'en 1917. Malheureusement devenu presque aveugle, il dut abandonner la peinture dans les dernières années de sa vie. Il continua son autre passion, la composition de poèmes. Il s'agit

de petits textes emplis d'émotion, de nostalgie ou bien souvent d'humour, comme le poème COA, quelques lignes amusantes moquant les Commis et Ouvriers d'Administration.



Il écrit le texte intitulé « En montant la Côte ».



Signature VH : Victor Hugo.

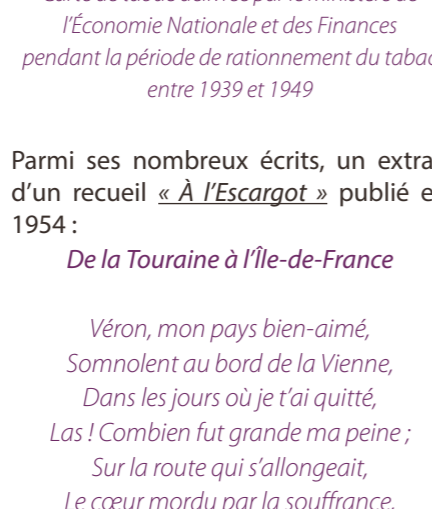
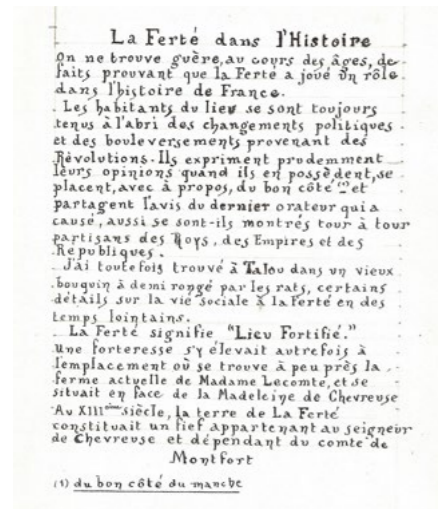
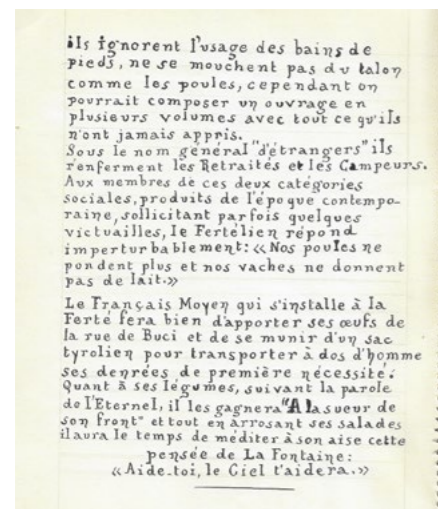
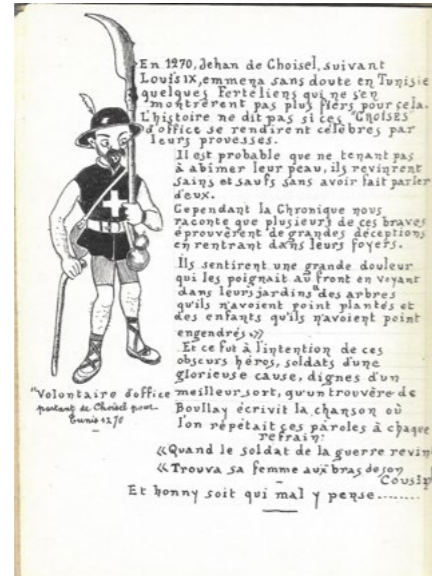
Les Contemplations 1856
« L'âme en fleur » poème 21

Il lui disait : « Vois-tu, si tous deux nous pouvions,

L'âme pleine de foi, le cœur plein de rayons,
Ivres de douce extase et de mélancolie,
Rompre les mille nœuds dont la ville nous lie ;
Si nous pouvions quitter ce Paris triste et fou,
Nous fuirions ; nous irions quelque part,
N'importe où,
Chercher loin des vains bruits, loin des
haines jalouses,
Un coin où nous aurions des arbres, des
pelouses ;
Une maison petite avec des fleurs, un peu
De solitude, un peu de silence, un ciel bleu,
La chanson d'un oiseau qui sur le toit se pose,
De l'ombre ; et quel besoin avons-nous
d'autre chose ?



■ À chacun son art... Dans la famille Landry, je voudrais le Père (suite)



*Dans mon souvenir persistait
Ton parfum, jardin de la France*

*Je me suis plus tard consolé,
Car j'ai trouvé près de Chevreuse
Un doux asile ensoleillé,
Hors la cité tumultueuse
Où tous les fronts sont soucieux
Là j'ai retrouvé l'espérance
Et je coule des jours heureux
Sous le ciel de l'Île-de-France*

*Vous en souvenez-vous Margot ?
Un jour nous cherchions des giroldes,
Vous aviez mis de gros sabots
Pour marcher dans les herbes folles !*

*C'était près d'Herbouvilliers,
Dans un bois rempli de silence
Où fleurissaient les églantiers
Sous le ciel de l'Île-de-France.*

*De la Ferté jusqu'à Cernay,
En été, dans la plaine blonde,
Mûrit notre beau blé doré
Dont le pain va nourrir le monde,
Pain blanc, manne du malheureux,
Qu'on te prodigue en abondance
Et qu'ils n'en manquent point les gueux
Sous le ciel de l'Île-de-France.*

Alfred Landry

Nul doute... À chaque lecture, à chaque rencontre, à chaque découverte, je me dis que :

« Choisel
Ce village, vous ne pourrez l'oublier
À jamais, il marquera votre vie
Et vous vous en souviendrez
Comme d'un coin de paradis »
Philippe LEVESQUEAU

Je remercie Mme Denise Launay
de m'avoir prêté tous ces documents.

■ Choisel en peinture – 2^e volet : Alfred Landry

Aujourd'hui, pour ce deuxième volet, restons en compagnie d'Alfred Landry. Monsieur Alfred Landry, comme indiqué précédemment, fût passionné par le dessin, l'aquarelle et la peinture. Il a immortalisé Choisel par quelques dessins, aquarelles et peintures.

Découvrez ses carnets de dessins « Images de Choisel » 1943 à 1945



Les vestiges de la Chapelle Saint-Jacques et les établissements Lamotte - La Ferté - mai 1943



Jardin à la Ferté - 1944



Arbres 1944



Choisel, cour de la Maison Forte - Juin 1945



La Vallée de Chevreuse
vue des Bois de Breteuil - 23 juin 1945



Deux habitants de Choisel, le Père Ozanne.
Alfred Landry - 1949

Collection, conservation et propriété du musée d'Art Naïf et d'Arts Singuliers, à Laval.
Crédits photographiques : Ville de Laval

Le portrait, le carnet de dessins et la peinture ont été donnés au musée en 1979, par Annette Landry. Dans un courrier du 17 avril 1979, elle écrit :

« Je possède quelques peintures de mon père, ancien instituteur, décédé en 1965. [...] Moi je les apprécie et je les aime beaucoup, et bien qu'il m'en coûte de m'en séparer, je voudrais cependant le faire pour les préserver d'une éventuelle destruction après moi (j'ai 72 ans)... »

P/S : le carnet comporte d'autres dessins, sans indications précises du lieu à Choisel, ci-dessous.



A. Landry - mai 1944

À chacun son art,
Dans la famille Landry, aujourd'hui vous avez découvert « le Père » dans le prochain numéro des « Échos de Choisel », vous découvrirez « la Fille », Annette Landry.

Si vous souhaitez relire et mieux visualiser les documents, rendez-vous sur www.aspc-choisel.fr rubrique « Plus d'infos », onglet « Personnalités »

Je remercie Mme Le Fahler,
directrice du Musée d'Art Naïf
et des Arts Singuliers de Laval.



©Ferme de la Budinerie



■ Consommons local

Nous souhaitons dans notre programme de campagne en 2020 soutenir le circuit court auprès des Choiseiliens. C'est pourquoi nous vous proposons cette rubrique "consommons local". Il ne s'agit pas d'un encart publicitaire mais simplement d'un tremplin pour vous faire connaître les multiples trésors locaux qui vous sont offerts. Vous vous ferez votre propre opinion ! Consommer local, c'est manger de saison, c'est connaître l'origine des produits, c'est respecter l'environnement et c'est soutenir l'économie locale ! Vous l'aurez compris "consommer local", c'est se faire du bien mais aussi à son territoire. Et au-delà de l'alimentaire, c'est aussi soutenir les commerçants et artisans qui sont autour de nous.

La Ferme de la Budinerie

La Ferme de la Budinerie produit du blé et de la farine issus de l'agriculture biologique et fabrique du pain 100% Vallée de Chevreuse.

La famille Vandooren moule son blé en farine avec un moulin à meule de pierre et transforme sa farine en pain dans des fours chauffant au bois.

De nombreuses sortes de pain vous sont proposées allant du pain nature au pain aux graines et aux fruits : pain aux figues, aux noisettes, aux noix, aux olives, aux raisins, aux tomates séchées, aux graines de courge, pain lin-pavot, pains aux graines et bien d'autres encore...

Ferme de La Budinerie
1 chemin de la Budinerie
78720 La Celle Les Bordes
mercredi et vendredi : 10 h - 13 h
samedi : 9 h 30 - 13 h

Maison Vandooren
5 bis rue Saint Lazare
75009 Paris
du lundi au vendredi :
8 h 00 - 15 h 00 / 16 h 00 - 18 h 30



📍 Ferme de La Budinerie, 1 chemin de la Budinerie, 78720 La Celle Les Bordes
✉ painbudibio@gmail.com ☎ 06 87 50 31 45 🌐 lepainbudibio.fr

■ Roland FÉLICULIS un enfant de Choisel

ou 80 ans d'amour de notre village !

Le 18 août dernier, une cérémonie émouvante rendait hommage à Roland Féliculis dans la belle église St-Jean-Baptiste, puis au sein du charmant cimetière de Choisel.

Ce garçon de Choisel est né le 21 avril 1943 dans une jolie maison en meulière au 8 route de la Grange aux Moines. Fils aimé et aimant, il y a vécu jusqu'à la fin des années 60. Et toute sa vie, il a gardé Choisel dans son cœur.

Chaque fois que possible, il y faisait des pèlerinages : dans tout le village, à son église, où il avait été baptisé, puis était devenu enfant de chœur, à son école transformée aujourd'hui en salle des fêtes et au cimetière, où ses parents et son frère sont enterrés...

Bien sûr, il lisait avec une joie immense chaque numéro des Échos de Choisel que sa famille restée sur place lui envoyait régulièrement.

Chaque année, il regardait attentivement à la télé les étapes du Tour de France, et surtout la dernière, pour retrouver avec amour et nostalgie, les paysages de sa jeunesse avant l'arrivée sur Paris.

Courageux et grand sportif, il parcourait chaque jour de son adolescence, la côte de la Ferté pour rejoindre à vélo le car Citroën... qu'il pleuve, vente ou neige ! Il se rendait alors au Lycée Jules Ferry de Versailles où il a noué de fortes amitiés auxquelles il est resté toujours attaché. Dès 1960, à Dampierre, il s'est impliqué dans l'équipe de football de l'US 17 (« 17 tournants, bien sûr ! »). Grand buteur mais aussi goal à l'occasion, il a remporté beaucoup de matchs et de trophées pendant 40 ans. Excellent joueur de ping-pong et de fléchettes, il a participé avec ses amis au « Moulin de la Haute Beauce », au projet d'une association de jeunes amenant la commune à créer le Foyer Rural.

Soutien de famille, suite au malheureux décès de son père, il n'est pas parti à la guerre d'Algérie, mais a dû travailler très tôt aux Pépinières Thuilleaux, à Verger Delporte à Versailles.

Participant ainsi aux chantiers de la construction d'HEC, mais aussi à la réfection du Château de Versailles, il a tissé des liens indéfectibles avec cette cité royale et avec toute la Vallée de Chevreuse.



Roland Féliculis

En 1964, à l'occasion d'un bal à Fourcherolles, où il a aidé à installer la musique, il a eu la chance de rencontrer une jolie et dynamique fille de Dampierre, Geneviève Masternak. Après un beau mariage, naissait leur première fille (qui a d'ailleurs pu se marier par la suite à Choisel).

Après avoir travaillé au Domaine Saint-Paul à Saint-Rémy, il a trouvé un emploi au Centre de l'Énergie Atomique (CEA) de Saclay, tout comme sa femme. Jusqu'à la veille des années 2000, il s'est régalé au sein du Service de Protection contre la Radiation (SPR) et de l'Institut National des Sciences et Techniques Nucléaires (INSTN). Passionné par tous ces sujets, il connaissait tout sur les découvertes de Pierre et Marie Curie, sur Tchernobyl... et donnait des cours extraordinaires aux futurs chercheurs, médecins, radiologues... et même à sa seconde fille (très fière de lui d'ailleurs). Il faisait bien évidemment partie de l'équipe de football du CEA jusqu'à celle des vétérans avant sa retraite.

Bon vivant, gastronome, plein d'humour, joueur mais aussi excellent bricoleur, passionné de BD, de philatélie, de sciences, d'histoire, de géographie, de cinéma et sans oublier de sports...

Duo de choc avec son épouse, il a su, avec elle, transmettre tout cela et donner tant d'amour à sa famille, ses amis et surtout à ses trois petits-enfants. Ces lignes leur rendent hommage, car malheureusement ils sont décédés tous les deux en 2023, enterrés chacun dans leur village de cœur, comme ils le souhaitaient afin de pouvoir être réunis dans le Ciel.

Merci pour cette tribune qui leur fait infiniment plaisir d'où ils sont. Si vous les avez connus, n'hésitez pas à venir les saluer « de part et d'autre de la colline », comme ils disaient.

Sûres que là-haut, ils dansent, sereins et heureux, sur un air de romance...

*Leurs filles, Stéphanie et Estelle
et Anne-Marie FÉLICULIS-MANCEL,
sœur de Roland,
mariée aussi à Choisel*

urgences

	Centre anti-poison	01 40 05 48 48
	SOS médecin	01 39 58 58 58
	Hôpital de Rambouillet	01 34 83 78 78
17	gendarmerie	Hôpital d'Orsay 01 69 29 75 75
18	pompiers	Allô enfance maltraitée 119
15	SAMU	Solidarité vieillesse 39 77
112	urgences Europe	SOS amitiés 01 42 96 26 16
		Drogue info service 08 00 23 13 13
		Dépannage ENEDIS 0972 675 078
		Dépannage SAUR 01 77 78 80 09

